# TERMINOLOGIE UE 2.11 S1

| Termes | Définitions |
|---|---|
| Absorption | Passage d'une molécule dans le compartiment sanguin. |
| Antalgique | Médicament qui a pour rôle de diminuer la douleur |
| Antidote | Le terme antidote désigne une substance, généralement un médicament, qui prévient ou réduit les effets néfastes d'une autre substance considérée comme toxique ou d'un médicament le plus souvent pris en excès, volontairement ou involontairement. L'antidote est un antipoison. Cet effet antidote peut être obtenu par divers mécanismes, notamment l'effet agoniste – antagoniste. |
| Antipyrétique | Médicament qui agit contre l'hyperthermie. |
| Biodisponibilité | La **fraction** de la dose de médicament administré qui atteint la circulation générale **et** la **vitesse** à laquelle elle l'atteint. |
| Conditionnement | Contient le médicament, le protège de l'extérieur<br>Elément de protection, de présentation, d'identification du médicament. |
| DCI | Dénomination Commune Internationale. |
| Demi-vie d'élimination | Temps nécessaire pour diminuer de moitié la quantité de médicament présent dans l'organisme. |
| Distribution | Passage des molécules du compartiment sanguin vers les tissus. |
| Effet indésirable | Réaction nocive et non voulue à un médicament se produisant aux posologies normalement utilisées chez l'homme pour la prophylaxie, le diagnostic ou le traitement ou la modification d'une fonction physiologique. |
| Excipient | Substance sans action pharmacologique mais nécessaire à la fabrication, à l'administration ou à la conservation du médicament. |
| Forme galénique | Forme sous laquelle sont associés principes actifs et excipients pour constituer le médicament. |
| Iatrogénie | Pathologie ou toute manifestation clinique indésirable pour le patient induite par l'administration d'un ou plusieurs médicaments. |
| Interactions médicamenteuses | Se produit lorsque l'administration simultanée de deux ou plusieurs médicaments conduit à potentialiser ou minimiser les effets thérapeutiques ou indésirables d'au moins un de ces médicaments. |
| Ligand | Molécule exogène qui va se fixer à un récepteur dans les tissus et cellules.<br>On distingue les molécules agonistes (activent le récepteur) et les molécules antagonistes (bloquent le récepteur). |
| Marge thérapeutique | Concentration du médicament qui permet d'obtenir l'effet thérapeutique sans effets indésirables, avec le minimum d'effets |

| | |
|---|---|
| | toxiques. Si la marge thérapeutique est étroite, l'utilisation du médicament nécessite une surveillance de l'efficacité et de la toxicité. |
| Médicament | Toute substance ou composition présentée comme possédant des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies humaines ou animales ainsi que tout produit pouvant être administré à l'homme ou à l'animal en vue d'établir un diagnostic médical, ou de restaurer ou corriger les fonctions organiques. |
| Mésusage | Utilisation non conforme aux recommandations. |
| Métabolisation | Biotransformation du médicament par des enzymes au niveau des différents organes. Cela facilite l'élimination des médicaments. |
| Pharmacocinétique | Etude du devenir du médicament dans l'organisme. Effet de l'organisme sur le médicament. |
| Pharmacodynamie | Effet du médicament sur l'organisme.<br>Explore le lien entre la concentration du médicament au niveau du tissu cible et l'effet obtenu. |
| Posologie | Indication du dosage et de la fréquence de la prise d'un traitement |
| Préparation magistrale | Préparation effectuée par le pharmacien sur prescription médicale et destiné à un patient particulier. |
| Principe actif | Substance douée de propriétés pharmacologiques à la base de l'effet thérapeutique mais également des effets indésirables. |
| Propriétés d'un médicament | Vertus particulières d'un médicament. |
| Récepteur | Cible (protéine endogène) sur laquelle se fixe le ligand. |
| Spécialité pharmaceutique | Médicament préparé à l'avance par l'industrie. Caractérisé par une dénomination spéciale. Commercialisé après obtention de l'AMM |
| Surveillance biologique | Surveillance et contrôle s'effectuant par le biais de prélèvement veineux ou artériel. |
| Surveillance clinique | Surveillance et contrôle s'effectuant par l'observation au chevet du malade . |
| Voies d'administration | Modalités d'introduction dans l'organisme. |
| Voie parentérale | Introduction dans l'organisme par une autre voie que digestive, voie veineuse le plus souvent. |